



**Rubrique:** Faillites

**Sous-rubrique:** Etat de collocation et inventaire

**Date de publication:** SHAB - 10.05.2019

**Numéro de publication:** KK04-0000005001

**Canton:** VS

**Entité de publication:**

Offices des poursuites et faillites des districts de Martigny et d'Entremont, Rue du Léman 29, 1920 Martigny

## Etat de collocation et inventaire GLASSEY GROUPE Sàrl

### Débiteurs:

GLASSEY GROUPE Sàrl  
Gare, 1920 Martigny  
Suisse

### Point de contact:

Office des Poursuites et Faillites des districts de Martigny et Entremont  
Stéphane Maramigi, Substitut  
Léman 29  
1920 Martigny

### Remarques juridiques:

Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse auprès du point de contact indiqué, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.

Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Un délai de vingt jours dès la présente publication est imparti aux créanciers pour :

Se prononcer sur les revendications que l'administration renonce à contester.

Ceux qui n'auront pas fait opposition en temps utile seront considérés comme acceptant notre proposition. Il en sera de même de ceux qui ne répondront pas ou qui ne déclareront pas expressément par écrit vouloir s'abstenir de prendre part à la présente votation. Les oppositions devront être faites par écrit. La décision sera prise à la majorité des créanciers.

Tous les documents indiqués ci-dessus peuvent être consultés à l'Office des faillites des districts de Martigny et Entremont.

**Délai de dépôt de l'état de collocation:** 20 jours

**Fin du délai:** 30.05.2019

**Délai de contestation de l'inventaire:** 10 jours

**Fin du délai:** 20.05.2019